

« Quels leviers de financement pour le Grand Genève »

Forum d'agglomération
Point d'étape au 8 juin 2015

Construire l'indispensable solidarité métropolitaine entre la ville-centre et ses périphéries

- Le Grand Genève devrait disposer des moyens financiers et de décision nécessaires aux grands équilibres territoriaux d'une métropole : mobilité et environnement, foncier et habitat, économie, universités, cultures, social
- Les disparités actuelles de développement et l'atomisation du pilotage sur les projets d'envergure métropolitains sont préjudiciables autant à la ville centre qu'aux périphéries
- L'enjeu : affecter au développement et à la solidarité territoriale des ressources plus sûres et pérennes, établir pour leur dévolution une gouvernance démocratique et partagée

Sanctuariser les fonds frontaliers, les réorienter en priorité vers les projets métropolitains

- Les fonds frontaliers, singulière exception franco genevoise, devraient être la règle sur les frontières, dans l'esprit de l'OCDE : compenser les charges nées de la frontière et servir le développement structurant sur les territoires frontaliers
- On constate que les fonds franco-genevois ont dans la durée compensé des manques : les communes et intercommunalités frontalières françaises reçoivent (de fait) moins de DGF et de subventions. Elles ont aussi de moindres ressources économiques. Par suite aussi, de moindres versements transports et habitat
- Sans toucher aux accords internationaux franco-genevois de 1973, une part plus importante des fonds devrait annuellement être affectée par réversion au développement des grands projets de la Région frontalière : transports (en investissement et en fonctionnement), infrastructures, foncier...
- Sans léser les communes françaises en prise à de lourdes charges d'investissement et de fonctionnement, les fonds devraient aussi bénéficier aux intercommunalités à fiscalité propre et au futur pôle métropolitain
- Le contrôle et l'évaluation de l'usage des fonds devrait être effectif et public

Forfaitiser annuellement les versements des accords de Nantua

- Ces 240M€ de contributions contractualisées sur une liste de projets d'intérêt d'agglomération constituent un incontestable effort de solidarité métropolitaine partagée
- Leur dévolution projet par projet avec votation au cas par cas rend l'accord incertain et de fait inapplicable
- Les versements pourraient être annualisés auprès du GLCT, qui procéderait à leur affectation selon l'avancement des projets avec une transparence et une évaluation publique de leur consommation

Promouvoir un fonds d'agglomération soutenu par une fondation d'agglomération ?

- Pour développer le Grand Genève la contribution de fonds privés et l'appel à l'épargne publique devraient pouvoir abonder les apports de fonds publics à la réalisation de grands projets ou à la mise en oeuvre de projets solidaires
- Un débat devrait être lancé auprès des décideurs et auprès du grand public, ainsi que les études appropriées pour fonder les voies et moyens d'une fondation d'agglomération, son éthique, les retours attendus sur les territoires et sur les donateurs, les conditions de gestion d'un ou plusieurs fonds de développement métropolitain
- Le forum d'agglomération souhaite être partie prenante de ces réflexions qui engagent le vivre ensemble sur le Grand Genève